

Réf: Dossier 456037

Avis de constitution

SOCIETE « PARADISE CAMP »

Siège ABIDJAN PLATEAU AVENUE ABDOULAYE
FADIGA IMMEUBLE HORIZON 5e ETAGE PORTE 116 B, Lot
2052, Ilot 195

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/10/2025 , et enregistrés au CEPICI le 24/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PARADISE CAMP »

Objet : Le Développement du Tourisme.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PLATEAU AVENUE ABDOULAYE
FADIGA IMMEUBLE HORIZON 5e ETAGE PORTE 116 B, Lot
2052, Ilot 195

Dirigeant(s) Mlle VICENS ANNIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14024 du 22/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81353/GTCA/RC/2025 du 22/12/2025

